

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 1^{er} février 2021 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	Exc
Jean Théry	p

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Pour avis technique

Rémi Gauthier	p
---------------	---

Objet de la réunion

Cycle de réunions d'informations

Service de remplacement et instruction ADS

Information projet de territoire

Appels à projets

Aides économiques

Questions diverses

1. Cycle de réunions d'informations

Les services ont établi une liste de thématiques sur lesquelles ils sont régulièrement interrogés par les élus. L'objectif est d'apporter des éléments d'informations aux élus municipaux dans le cadre de réunions d'informations sur des formats courts. La liste est proposée en annexe.

Tous les élus municipaux auront la possibilité d'être informés. L'objectif est qu'un maximum de personnes puisse se positionner de manière volontaire.

Sur les attributions de compensations, il est nécessaire de refaire de l'information. Une nouvelle intervention aura lieu lors du prochain conseil communautaire. Il faut inciter les élus à poser des questions lors des conseils.

Sur GéoJura, le bureau propose d'inclure les secrétaires.

La gestion des eaux pluviales relève de la compétence communale. Il est proposé d'ouvrir également le sujet aux secrétaires de mairies qui le souhaitent.

Un nouveau sujet sur la police de l'eau est proposé.

Il faudra également apporter une information sur la taxe d'aménagement.

Une programmation sera proposée lors d'un prochain bureau.

2. Service de remplacement et instruction ADS

Suite aux discussions lors du dernier bureau, le projet a été repris afin d'être adapté.

Pour les remplacements d'urgence, nous pourrions nous appuyer sur les secrétaires en postes dans d'autres communes lorsqu'il n'y a plus de disponibilité de temps des remplaçantes en poste.

Pour l'instruction ADS, il y a deux possibilités

- Soit confier la mission à un tiers comme le Grand Dole qui a les compétences pour conduire le service ;
- Soit assurer le service en interne

Il s'agit avant tout d'un choix politique. L'instruction en interne permettrait de donner de la lisibilité sur l'action de la communauté de communes du Val d'Amour.

Il s'agit de réfléchir à un maillage entre l'instruction ADS et le service de remplacement. L'instruction en interne permettra aussi d'identifier les difficultés du PLUi.

Que se passera-t-il si seulement 50% des communes participent à l'adhésion au service de remplacement ? Il faut qu'il y ait un vrai choix de mutualisation. Il sera proposé une adhésion pour les 2 services ADS et remplacement.

Un service commun mutualisé ce n'est pas transférer le problème à la communauté de communes. Les communes restent coresponsables du personnel commun.

Le bureau valide le principe d'une adhésion pour les 2 services.

Il peut y avoir beaucoup de variabilité dans l'activité. Le maillage des 2 services ADS et remplacement peut estomper cette saisonnalité.

Il faudra définir ce qu'il advient s'il y a un solde négatif ou positif en fin d'année. Il est néanmoins rappelé que la réflexion sur ce service a été engagée pour répondre aux attentes des communes.

Une conférence des maires sera organisée après le prochain bureau.

3. Information projet de territoire

La banque des territoires est partante pour nous proposer 3 accompagnements entièrement pris en charge

- Un accompagnement sur un projet concret (ingénierie financière) :
 - Montage d'un dossier Fonds Social Européen sur le projet de développement économique et d'appui aux entreprises ;
- 2 accompagnements sur la stratégie intercommunale :
 - Accompagnement méthodologique sur le projet de territoire : cela permettra à la Banque des territoires de connaître les projets du Val d'Amour, et d'orienter les pistes de financements
 - Accompagnement au montage d'un projet de Territoire intelligent : ce serait le premier projet rural accompagné par la Banque des territoires au plan national

L'idée autour de territoire intelligent est de garder un temps d'avance, en travaillant sur un projet d'avenir pour le Val d'Amour. Le projet de territoire intelligent peut se mailler avec la transition énergétique.

Il y a des financements mobilisables dans le cadre du plan de relance. Il semble intéressant de se poser la question.

Il faut se renseigner sur le sujet et envisager la suite à donner. Ce n'est pas parce que l'on n'a pas la connaissance d'un sujet qu'il fait craindre de s'y engager.

Des recherches complémentaires permettront d'amener en bureau des exemples concrets d'actions engagées sur d'autres collectivités

4. Appels à projets

Atlas de la biodiversité

On va avoir une révision de PLUi à moyen terme, ainsi que la révision d'un SCOT d'ici la fin du mandat. On a la possibilité de réaliser un atlas de la biodiversité avec un financement conséquent à la clé, et il est proposé de s'engager dans ce projet. L'idée est de s'appuyer sur un agent en apprentissage et de réaliser des inventaires afin de définir les zones à enjeux sur le Val d'Amour, en préparation à la révision du PLUI. Les éléments qui seront capitalisés dans le cadre de cet atlas seront utiles lors de cette révision.

Appel à projets logements vacants

Il y a un plan de lutte contre les logements vacants au niveau national. Pour rentrer dans l'appel à projet, il faut être engagé dans une OPAH ce qui est notre cas. Il s'agit d'un abondement en ingénierie pour aider à faire sortir de la vacance un certain nombre de logements. Il est rappelé que les communes peuvent agir sur le plan fiscal pour aider à remobiliser le parc vacant.

L'objectif est de s'appuyer sur ce projet pour solliciter une prolongation de l'OPAH.

En parallèle, il pourrait y avoir un travail sur les commerces vacants.

5. Aides économiques

Aides à l'immobilier :

Mathilde Brochet CHAMBLAY, l'atelier du Tif : Rénovation et création salon de coiffure à Chamblay.

- Coût total des travaux : 10 943,7€
- **Aide à l'immobilier possible : 2189€**

Fonds régional territorial

FRT investissement : Mathilde Brochet CHAMBLAY, l'atelier du Tif : achat de matériel (bac de lavage, fauteuils, casque sèche-cheveux, ...)

- Coût total des investissements : 1846€
- **FRT investissement possible : 369,2€**

FRT investissement : MLC 39 VILLENEUVE D'AVAIL: achat de matériels portatifs

- Coût total des investissements : 5130 €
- **FRT investissement possible : 1026€**

FRT fonctionnement : Le bouchon des radeliers CHAMBLAY

- Fonds de solidarité national : 10 000€
- **FRT fonctionnement : 6000€**

Le bureau à l'unanimité valide l'attribution des aides économiques ci-dessus.

6. Questions diverses

Agence d'ingénierie Départementale

La SAPRR demande le financement des panneaux touristiques sur les autoroutes.

Une information a été faite sur le contrat de plan Etat Région.

Information sur la LOM : Clément Pernot propose d'organiser une réunion avec la région pour apporter une information collective aux élus des intercommunalités.

Entretien des vitrages extérieurs de la maison de santé.

Un premier devis prévoyait dépose et repose du bardage. Il est proposé de ne pas reposer le bardage afin de faciliter l'entretien. Le bureau souhaite que l'on demande l'avis d'un architecte pour apporter une proposition technique pour reposer le bardage.

Scolaire

Mr Pilloix a fait le tour des écoles pour prévoir les effectifs des primaires. Le compte rendu sur Cramans fait état de la possible fermeture d'une classe à Cramans.

La séance est levée à 20h20.

Le Président

Etienne Rougeaux